



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400429 - Marais de Rochefort

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	13
6. GESTION DU SITE	14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5400429

1.3 Appellation du site

Marais de Rochefort

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

29/06/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020763823

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,97222°

Latitude : 46,01583°

2.2 Superficie totale

13604 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

24%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
17	Charente-Maritime	76 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
17010	ANGOULINS
17018	ARDILLIERES
17032	BALLON
17065	BREUIL-MAGNE
17094	CHATELAILLON-PLAGE
17107	CIRE-D'AUNIS
17168	FOURAS
17174	GENOUILLE
17203	LANDRAIS
17205	LOIRE-LES-MARAIS
17246	MORAGNE
17253	MURON
17299	ROCHEFORT
17321	SAINT-CREPIN



17353	SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE
17413	SAINT-VIVIEN
17420	SALLES-SUR-MER
17443	THAIRE
17449	TONNAY-CHARENTE
17463	VERGEROUX
17483	YVES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 <i>Estuaires</i>		527 (3,87 %)		G	C	C	B	C
1150 <i>Lagunes côtières</i>	X	51,5 (0,38 %)		G	B	C	B	B
1160 <i>Grandes criques et baies peu profondes</i>		2729 (20,06 %)		G	B	C	B	B
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		7,2 (0,05 %)		G	B	C	C	C
1230 <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		1 (0,01 %)		G	C	C	B	C
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		2,6 (0,02 %)		G	C	C	B	C
1320 <i>Prés à Spartina (Spartinion maritimae)</i>		1 (0,01 %)		G	D			
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		8,8 (0,06 %)		G	C	C	C	C
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		6675,2 (49,07 %)		G	A	A	B	A
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		1 (0,01 %)		G	C	C	C	C
2120 <i>Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)</i>		1,9 (0,01 %)		G	C	C	C	C
2130 <i>Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</i>	X	19,7 (0,14 %)		G	C	C	C	C
2170		0		P	D			



		(0 %)						
<i>Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)</i>								
2180	<i>Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale</i>	11,5 (0,08 %)		G	C	C	C	C
2190	<i>Dépressions humides intradunaires</i>	25,4 (0,19 %)		G	A	C	C	B
3120	<i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à Isoètes spp.</i>	1 (0,01 %)		G	C	C	B	C
3130	<i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>	1 (0,01 %)		G	C	C	C	C
3150	<i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>	184,2 (1,35 %)		G	B	C	C	B
6210	<i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>	2,5 (0,02 %)		G	C	C	C	C
6430	<i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>	0 (0 %)		P	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1041	Oxygastra curtisii	p			i	V	M	C	B	C	B
I	1060	Lycaena dispar	p			i	R	M	C	B	C	B
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	1087	Rosalia alpina	p			i	P	DD	C	B	C	B



R	1220	Emys orbicularis	p			i	V	M	C	B	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1355	Lutra lutra	p			i	C	G	C	B	C	B
M	1356	Mustela lutreola	p			i	V	M	C	C	C	C
P	1676	Omphalodes littoralis	p	900000	1200000	i	V	G	C	B	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargi.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Triturus marmoratus			i	P	X		X		X	
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	



A		Pelobates cultripes			i	P	X		X		X	
A		Pelodytes punctatus				R					X	
A		Hyla arborea			i	R	X		X		X	
A		Hyla meridionalis			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
A		Bufo spinosus										
I		Lestes virens										
I		Lestes macrostigma							X			
I		Lestes dryas										
I		Brachytron pratense										
I		Conocephalus dorsalis										
I		Gryllotalpa gryllotalpa										
I		Myrmeleotettix maculatus maculatus										
I		Paracinema tricolor bisignata										
I		Calephorus compressicornis										
I		Chorthippus mollis mollis										
I		Docostaurus jagoi occidentalis										
M		Erinaceus europaeus				C					X	
M		Eptesicus serotinus			i	P	X		X		X	
M		Myotis nattereri			i	P			X		X	
M		Myotis daubentoni			i	P						X
M		Nyctalus lasiopterus			i	P			X		X	
M		Nyctalus leisleri			i	P			X		X	



M		Nyctalus noctula			i	P			X		X	
M		Pipistrellus pipistrellus			i	P			X		X	
M		Pipistrellus nathusii			i	P			X		X	
M		Pipistrellus kuhli										
M		Plecotus auritus			i	P			X		X	
M		Plecotus austriacus			i	P			X		X	
M		Mustela nivalis				V					X	
M		Mustela putorius				R		X			X	
M		Genetta genetta				C		X			X	
M		Sciurus vulgaris									X	
M		Arvicola sapidus				R						
P		Adonis annua										
P		Anacamptis coriophora	1400	2000	i	V			X			
P		Anacamptis laxiflora	1000		i	C			X			
P		Anacamptis palustris	500	1000	i	V			X			
P		Asparagus maritimus	20		i	V						
P		Bellis pappulosa			i	P			X			
P		Blackstonia imperfoliata	4500	6000	i	V						
P		Callitriche truncata	10000		i	R						
P		Cardamine parviflora	5			R						
P		Carex extensa	50	200		V						
P		Carex liparocarpos	1300	2000		V						
P		Centaurea calcitrapa	50			C						



P		Centaurium spicatum	2000	2000	i	V							X
P		Cerastium dubium			i	P							X
P		Crypsis aculeata	10000	10000	i	P							X
P		Dianthus gallicus				V							
P		Echium asperim	2300			V							
P		Gratiola officinalis			i	P							X
P		Hippuris vulgaris	2000			V							
P		Hordeum geniculatum	5000000			C							
P		Hyoscyamus niger				V							
P		Inula helenium	500	1000		R							
P		Juncus striatus	500		i	P							X
P		Lathyrus palustris	20	200	i	P							X
P		Lythrum tribracteatum	5000		i	P			X				
P		Nepeta cataria				V							
P		Panicum maritimum	3			V							
P		Papaver hybridum				R							
P		Plantago arenaria	73000			V							
P		Polygonum maritimum	3300			R							
P		Puccinellia fasciculata				V							
P		Ranunculus ophioglossifolius	1000000		i	C							X
P		Rostraria cristata				V							
P		Rumex palustris	10		i	V							X
P		Salix arenaria	200	400	i	P							X



P		Scorzonera hirsuta	50	200	i	P							X
P		Teucrium scordium	2500			R							
P		Trifolium lappaceum	300000			V							
P		Trifolium michelianum	2000000			C							
P		Trifolium ornithopodioides				V							
P		Trifolium patens	3600			R							
P		Veronica anagalloides	10000			R							
P		Vicia narbonensis	50	200	i	P							X
P		Zostera marina				R						X	
P		Vulpia ciliata subsp. ambigua	8000			V							
P		Iris spuria var. maritima	10000		i	R							X
P		Dactylorhiza incarnata f. incarnata	4	30		V							
P		Zostera noltei				V							
P		Oxybasis glauca	1000000			R							
R		Lacerta viridis			i	P	X						X
R		Podarcis muralis			i	C	X		X			X	
R		Coluber viridiflavus			i	P	X						X
R		Elaphe longissima			i	P	X						X
R		Natrix maura										X	
R		Natrix natrix										X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V = annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	27 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	0 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	0 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	0 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	0 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	65 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Un des grands marais arrière-littoraux centre-atlantiques : vasières tidales et prairies hygrophiles plus ou moins saumâtres séparées par un important réseau de fossés à eau douce sont les caractéristiques majeures.

Des éléments plus localisés mais d'une grande signification biologique ajoutent à l'intérêt de l'ensemble : dunes et dépressions arrière-dunaires, bois marécageux, roselières, pelouses calcicoles xérophiles au flanc de certaines "îles" de calcaires jurassiques qui ponctuent le marais.

Certains secteurs, autrefois utilisés par l'homme pour les besoins de la saliculture, présentent aujourd'hui un relief caractéristique fait d'une alternance de bosses mésophiles (connues sous le nom vernaculaire de "bossis") et de dépressions hygrophiles (les "jas") qui contribuent à la diversité globale du site.

Vulnérabilité : Comme tous les marais littoraux charentais, le site est soumis à de très fortes pressions : disparition des prairies naturelles humides exploitées autrefois en pâturage extensif au profit de cultures céréalières réalisées après drainage et, éventuellement, remodelage du relief parcellaire, dégradation simultanée de la qualité de l'eau des fossés et artificialisation du régime hydraulique (bas niveaux en hiver-printemps et hauts niveaux en été), réalisation d'infrastructures linéaires (voies routières à grande vitesse, lignes électriques à haute tension), creusement de retenues d'eau (bassins de chasse, irrigation, tourisme etc).

Depuis quelques années, ce site est confronté au développement de projets éoliens sur le nord du marais (Ardillières, Ciré) avec des emprises possibles en marais.

L'habitat 3150 a subi une forte régression depuis le début des années 2000. En effet, les herbiers aquatiques positionnés dans les canaux et les dépressions prairiales sont en voie de disparition dans le périmètre du site. L'espèce emblématique de cette régression est la Grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*), abondante jusqu'en 2003, mais aujourd'hui très rare. Les autres espèces aquatiques suivent la même tendance. L'apparition des Ecrevisse américaines semble fondamentale dans ce phénomène, mais il est probable que la dégradation générale de la qualité des milieux, et en particulier des zones humides, est aussi à prendre en considération.

Surface actuelle et/ou état de conservation actuel de l'habitat à redéfinir.



4.2 Qualité et importance

Intérêt écosystémique : un des exemples les plus représentatifs des grand marais arrière-littoraux centre-atlantiques offrant sur des surfaces étendues des habitats - notamment prairiaux - remarquables par leur originalité (présence de sel en quantités variables) et leur diversité (nombreux faciès liés à l'hydromorphie).

Intérêt phytocénotique et floristique avec la présence de nombreuses associations végétales caractéristiques (synendémiques) des marais halophiles atlantiques et d'espèces - souvent d'origine méditerranéenne, en aire plus ou moins disjointe - avec des populations importantes (*Centaurium spicatum*, *Lythrum tribracteatum*, *Crypsis aculeata*, *Juncus striatus*). Présence de l'unique station hors du littoral d'*Omphalodes littoralis* (espèce prioritaire).

Zone de résidence permanente et de reproduction pour la Loutre d'Europe.

Importante zone de reproduction pour le Pélobate cultripède, amphibien très localisé sur les côtes atlantiques.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des repercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
H	A08	Fertilisation		B
H	F03.01	Chasse		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
L	F05.04	Braconnage (ex : tortue marine)		B
L	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		B
L	M01.07	Modifications du niveau de la mer		B
L	M02.01	Perte et altération d'habitat		B
M	A02.01	Intensification agricole		B
M	A03.01	Fauche intensive ou intensification		B
M	C03.03	Production d'énergie éolienne		B
M	F02.03	Pêche de loisirs		B
M	G05.11	Mort ou blessure d'animaux par collision		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		B
H	A04.02	Pâturage extensif		B

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.

• **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

• **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

- KERBIRIOU E., CAUPENNE M., DAUDON M., JOURDE P., TERRISSE J., 2004. Document d'Objectifs du site des "Marais de Rochefort" site n°27 - Rapport d'inventaires biologiques, DIREN Poitou-Charentes / LPO.
- BISSARDON M., GUIBAL L. et RAMEAU J.C., 1997. CORINE Biotopes, version originale ; types d'habitats français. 271 p..
- BOUZILLE J.B., 1992. Structure et dynamique des paysages, des communautés et des populations végétales des marais de l'Ouest. Thèse Université de Rennes, 303 p.
- CEE, 1991 - CORINE Biotopes manual - Habitats of the European Community. Luxembourg.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE BREST, 2000. Inventaire et cartographie des habitats dans les sites Natura 2000 de Bretagne - éléments pour la rédaction d'un cahier des charges.
- GEHU J.M., BIORET F. et GLEMAREC M., 2001 - Cahier des habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats : Cahiers côtiers.
- JOURDE P., TERRISSE J. (coord.), 2001 - Espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes. Coll. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 154 p.
- ROMAO C., 1997 - Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne : version EUR 15. Commission européenne, DG XI. 109 p.
- TERRISSE J., 2002 - Cartographie des espèces végétales rares et menacées sur la RN du Marais d'Yves. LPO Rochefort, 5 pages + 36 cartes.
- TERRISSE J., 2003 (in prep.) - Cartographie des habitats de la Réserve Naturelle du Marais d'Yves. LPO Rochefort.
- TERRISSE J., 2001. Cartographie des habitats de la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges - année 2001. LPO Rochefort - DIREN Poitou-Charentes, 18 p.
- TERRISSE J. et DAUDON M., 2001. Document d'Objectifs du Site d'Intérêt Communautaire n°653 "Marais Breton, Baie de Bourgneuf et Forêt de Monts" : cartographie des habitats menacés de l'Île de Noirmoutiers. DIREN Pays de Loire, 33 p. + annexes.
- TERRISSE J., 2000. Habitats déterminants en Poitou-Charentes - LPO - DIREN Poitou-Charentes, 25 p.
- LEFORT T., 2016 - Cartographie des espèces floristiques patrimoniales sur la RNN du Marais d'Yves, LPO France, 65p.
- LEFORT T., 2016 # Observatoire de la flore en marais de Voutron, 2ème campagne de terrain, LPO France, 69p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
13	Terrain acquis par un département	0 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	1 %



5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	BAIE DE ROUSSIES	+	1%
36	Marais d'Yves	*	1%
38	Rive gauche du canal de Charras	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

Adresse : 3 Avenue Maurice Chupin 17304 Rochefort Cedex

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB Natura 2000, ZSC FR5400429 "Marais de Rochefort" et ZPS FR5410013 "Anse de Fouras, baie d'Yves, marais de Rochefort"
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/324_docob_version_final_chart_et_decret.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation